

# Commune de 57710 Tressange

☎ 03.82.59.10.30 | Email : [mairie@tressange.fr](mailto:mairie@tressange.fr)



## TARIFS

### Exemple de Calcul Quotient Familial :

	Revenu Fiscal de référence <i>(pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu en France)</i> +/ou
REVENU	Certificat de rémunération et de retenu d'impôts <i>(pour les frontaliers)</i>
TOTAL	+ Prestations Annuelles CAF FRANCE ou FRANCE + LUXEMBOURG (pour les Frontaliers)
=	
<b>REVENU ANNUEL TOTAL pour le calcul du Q.F.</b>	

$$\text{Q.F.} = \frac{\text{REVENU ANNUEL TOTAL}}{\text{Nb de parts}} / 12$$

(Retenu par les services fiscaux)

# Commune de 57710 Tressange



☎ 03.82.59.10.30 / Email : mairie@tressange.fr

## ANNEXE 1

### Tarifs périscolaires par enfant

Au 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025

	Horaires	QF de 0 à 500	QF de 501 à 1000	QF de 1001 à 1500	QF de 1501 à 2000	QF de 2001 à 2500	QF supérieur à 2501
MATIN	7h00 8h15	1.66 €	1.76 €	2.00 €	2.43 €	2.76 €	3.30 €
MIDI	11h45 13h45	6.78 €	7.67 €	8.78 €	9.33 €	9.88 €	10.76 €
SOIR 1	16h15 17h15	2.10 €	2.20 €	2.43 €	2.76 €	2.97 €	3.42 €
SOIR 2	16h15 18h30	3.87 €	4.08 €	4.53 €	5.06 €	5.73 €	6.28 €
Pour info base journée	De 7h00 à 18h30 avec repas et gouter	12.31 €	13.52 €	15.30 €	16.83 €	18.38 €	20.36 €

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant.

# Commune de 57710 Tressange



☎ 03.82.59.10.30 / Email : mairie@tressange.fr

## ANNEXE 2

### Tarifs mercredi par enfant

Au 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025

	Journée complète avec repas commune  Enfant de TRESSANGE	$\frac{1}{2}$ journée avec repas  Commune  Enfant de TRESSANGE	Journée complète avec repas  Enfant extérieur à la commune*	$\frac{1}{2}$ journée avec repas  Enfant extérieur à la commune*
QF de 0 à 500	16.62 €	12.09 €	18.16 €	13.19 €
QF de 501 à 1000	17.72 €	12.85 €	19.27 €	14.09 €
QF de 1001 à 1500	18.82 €	13.74 €	20.58 €	15.07 €
QF de 1501 à 2000	20.92 €	15.07 €	22.91 €	16.50 €
QF de 2001 à 2500	23.13 €	16.50 €	25.34 €	18.16 €
QF > à 2500	24.01 €	18.71 €	26.44 €	20.58 €

\* enfant non scolarisé dans la commune de TRESSANGE

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année

Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant.

# Commune de 57710 Tressange

☎ 03.82.59.10.30 | Email : [mairie@tressange.fr](mailto:mairie@tressange.fr)



## ANNEXE 3

### Tarifs Accueil de Loisirs Vacances Scolaires

Au 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025

	Journée complète avec repas commune Enfant de TRESSANGE	Journée complète avec repas Enfant extérieur à la commune
QF de 0 à 500	16.73 €	18.36 €
QF de 501 à 1000	18.90 €	20.74 €
QF de 1001 à 1500	21.06 €	23.12 €
QF de 1501 à 2000	23.23 €	25.49 €
QF de 2001 à 2500	25.39 €	27.88 €
QF > à 2500	27.55 €	30.26 €

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant.